Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20220211-D2022-1-1-DE Date de télétransmission : 15/02/2022 Date de réception préfecture : 15/02/2022

## COMMUNE DE JUSSAC

délibération : D 2022 1 1

**SEANCE DU 11 FEVRIER 2022** 

Nombre de conseillers en

exercice: 19

Date de convocation du : 04 Février 2022

Présents: 16

présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Votants: 18

Présents: Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

L' an deux mille vingt deux, le vendredi 11 février à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la

Objet: Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20-12-2021

Pouvoirs:

Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Madame GANE Cécile Monsieur ROUX Hervé a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne

Absent(s):

Excusé(s): Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur ROUX

Hervé

Secrétaire de Séance : Madame Françoise FOUSSAT

Vu le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2021 :

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- ADOPTE le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2021, ci-joint en annexe.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-François RODIER